



FORMATION

Les bases de la comptabilité associative

2 SESSIONS :
LES 22, 23, 26, 27 MAI
LES 3, 4, 7 ET 8 JUILLET

ORGANISME DE FORMATION :

Coodevad – 2 rue Anatole France 38100 Grenoble
N° d'activité de formation : 84380652038

En collaboration avec :
Cap Berriat – 21 Rue Boucher de Perthes 38000 GRENOBLE

PUBLIC :

Toute personne désireuse de monter en compétence en gestion administrative et financière au sein de sa structure.

Pas de niveau requis mais de la volonté.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

À l'issue de la formation, le/la participant.e sera capable de :

- Comprendre les mécanismes de la comptabilité
- Choisir un outil adapté au fonctionnement de l'association
- Être capable de tenir sa comptabilité tout au long de l'année

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Différencier comptabilité et trésorerie
- Apprécier un exercice comptable
- Identifier les pièces comptables

- Identifier l'objectif d'une saisie comptable et les moyens d'y parvenir
- Inventorier les données comptable
- Recenser les écritures d'inventaire

- Établir un compte de résultat
- Établir un bilan comptable
- Établir un budget prévisionnel
- Établir un plan de trésorerie

- Classifier les pièces comptables
- Enregistrer les pièces comptables dans le logiciel EBP
- Contrôler sa saisie comptable
- Éditer un état comptable

CONDITIONS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Inscription par Formulaire à remplir [ici](https://urls.fr/L67IGs) (lien : <https://urls.fr/L67IGs>)

Date limite d'inscription pour la première session : mercredi 30 avril 2025

MODALITÉS PRATIQUES :

Durée : 4 jours - 7 h par jour + 2h
De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Dates : **Les 22, 23, 26, 27 mai 2025 + 2 heures à définir**
OU Les 3, 4, 7 et 8 juillet 2025 + 2 heures à définir

Lieu : **La Capsule** - 21 Rue Boucher de Perthes, 38000 GRENOBLE.
2 heures supplémentaires sont prévues pour la pratique individuelle, qui seront programmées après la formation avec chaque participant.e.

Dans la salle d'activités, salle de formation équipée.
Nombre de participant.es : entre 6 et 12 participant.es

Venir avec son ordinateur portable (sous système d'exploitation Windows).
Pour la partie pratique => pièces comptables de la structure (factures ha/ventes/relevés bancaires/notifications de subventions/cahier de caisse).

DESCRIPTION DE LA FORMATION :

JOUR 1 :

Présentation de la formation, recueil des attentes des participant.es.

Avant-propos et définitions.
Les pièces, l'organisation et l'archivage

JOUR 2 :

La saisie comptable ; définition, objectifs et moyens d'y parvenir.
Les données comptables issues du logiciel.
Les écritures d'inventaire et la clôture comptable.

JOUR 3 :

Le compte de résultat, le Bilan Comptable et les outils complémentaire pour une bonne gestion associative.
Mise en pratique sur le logiciel EBP : Saisie de pièces comptable.

JOUR 4 :

Suite de la mise en pratique : Contrôle de la saisie.
Édition d'état comptable.

FORMATEUR ET FORMATRICE :

Dalila Fizir Ikan : Directrice Adjointe - Responsable financière et administrative à Cap Berriat. 10 années d'expérience dans l'accompagnement à la comptabilité des associations.

Julien Barry Lebrat : Chargé d'accompagnement à Cap Berriat. Diplômé en comptabilité et gestion.

TARIFS :

Formation continue : **1500 € TTC** prise en charge par OPCO, FAF, entreprises, France Travail, AFDAS.

(Si la formation est prise en charge, vous n'avez rien à payer de votre poche. Il faut qu'on s'y prenne en avance pour demander, les financeurs ont souvent besoin d'un mois pour étudier les dossiers).

Contactez-nous pour étudier les possibilités ou non de prise en charge. Nous pouvons vous aider à monter vos dossiers.

Formation non éligible au CPF.

COORDONNÉES DE CONTACT : formation@cap-berriat.com // 07 63 44 41 91